

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 juillet 2020

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du Maire, Louis SALLES.

Était absente : Nadine BOISTARD

Était excusée et ayant donné pouvoir : Pauline CARRON

Le compte-rendu de la réunion du 16 juin 2020 est approuvé à l'unanimité sous réserve de modification suppléant ATDA, Madame Marie-Claude DUCROUX et non Madame Isabelle GAGNOL.

Election des délégués aux élections sénatoriales

Titulaires

Louis SALLES

Marie-Claude DUCROUX

Marianne FUSADE

Suppléants

Alain DUCRAY

Jean-Paul LARIVIERE

Michel GIRONDE

Personnel communal

Le conseil municipal décide de la création d'un poste d'agent technique pour l'encadrement et l'entretien des locaux communaux.

Ce poste à pourvoir au 1^{er} septembre 2020 est un mi-temps annualisé à adapter au rythme scolaire. Il devra être en adéquation avec le calendrier.

Représentation communale

Le conseil municipal a validé une liste de personnes à soumettre à la direction des finances publiques pour l'établissement de la commission communale des impôts.

Le contrôleur désigné par le conseil municipal pour vérifier et valider les listes électorales est Monsieur Olivier GIRAUD.

Le conseil municipal a également procédé à une proposition de noms d'élus pour représenter la commune dans différentes commissions au niveau du conseil communautaire.

Ces affectations devant avoir lieu à la mise en place du conseil communautaire le 17 juillet 2020.

Bâtiments

Le conseil municipal a décidé de retenir la proposition de l'entreprise CRETIER pour le remplacement de la chaudière du logement communal 11 place des Fils du Lion.

Montant de l'opération : 7 572.79 € TTC.

Matériel communal

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un compresseur et d'une meuleuse pour les besoins d'entretiens communaux.

Le devis de BK2C Montage est retenu pour un montant de 672.00 € TTC.

Questions diverses

Rectificatif :

Délégués ATDA

Titulaire : Louis SALLES

Suppléant : Marie-Claude DUCROUX

Entre le 22 juillet et le 31 août 2020, spectacle équestre lieu-dit « Les bèches » les mercredis et jeudis à 20h00. Réservation 06.38.74.59.13

L'escale Chez Thierry

La reprise du restaurant communal est validée par le conseil municipal.